



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Sollicitation par défi (SPD)

Pour

Automatisation robotisée des processus – services professionnels

Numéro de sollicitation	2BS-1-91027/C ¹ - Initiale	Date	2022-02-258
-------------------------	---------------------------------------	------	-------------

Rapport sur « Ce que nous avons entendu »

Sous le nouveau processus d'approvisionnement 3.0., Services Partagés Canada (SPC) met à l'essai un modèle amélioré de l'engagement avec le secteur privé. L'objectif est de recueillir les commentaires des fournisseurs tout au long du processus d'approvisionnement et à raffiner rapidement les éléments de l'approvisionnement, si nécessaire. SPC est déterminé à l'écoute des suggestions de la part des fournisseurs avec un esprit ouvert et faire un compte rendu à eux de façon transparente.

Où nous avons entendu	Séances individuelles d'IAP pour les services professionnels
Quand nous avons entendu	Du 24 janvier au 11 février 2022

Je vous remercie de votre rétroaction et vos questions sur le processus d'approvisionnement agile et diverses exigences.

Constatations principaux	Entre le 24 janvier et le 11 février 2022, le Canada a mobilisé 21 fournisseurs lors des séances individuelles d'invitation à peaufiner (IAP), et le Canada a été satisfait du niveau de mobilisation et des discussions réfléchies concernant l'énoncé du défi. Remarque : pour obtenir un portrait complet de la rétroaction obtenue sur cette itération de l'énoncé du défi, le présent rapport sur « Ce que nous avons entendu » doit être lu en conjonction avec les rapport sur « Ce que nous avons entendu » antérieurs publiés sur Achatsetventes à l'adresse https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-22-00981267 .
---------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹ Remarque : Une demande de soumissions distincte 2BS-1-91027 pour l'acquisition de solutions d'ARP est en cours avec les fournisseurs préqualifiés et se trouve sur Achatsetventes à l'adresse <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-21-00958480>



Thème : Politiques, fonctions et lois du gouvernement du Canada

L'un des thèmes récurrents que nous avons observés au cours des séances individuelles avec les fournisseurs, c'est qu'il y a eu de nombreuses suggestions pour ajouter des rôles/profils ou des segments de travail pour les politiques ou la législation du gouvernement du Canada et les fonctions existantes dans l'énoncé du défi. Certaines des suggestions portaient sur la sécurité, la formation, les litiges, l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP), l'accessibilité et les langues officielles.

Observations de SPC - 1

Le Canada a été heureux d'entendre l'expérience de certains fournisseurs à l'égard des politiques du Canada, peut-être l'expérience acquise dans le cadre d'engagements ou de projets antérieurs. Ces discussions ont été bien accueillies et démontrent que certains fournisseurs ont une compréhension mutuelle des politiques du Canada.

Le responsable technique et les équipes responsables de l'approvisionnement agile saisiront cette occasion pour répondre et clarifier. L'énoncé du défi ne contient pas ces rôles, car ils sont déjà appuyés par les services internes de la plupart des ministères ou existent dans d'autres fonctions. L'énoncé du défi est lié à l'énoncé du problème et l'énoncé du problème est destiné à l'ARP plutôt qu'à l'amélioration des fonctions de service internes existantes. Si le Canada a besoin de services professionnels dans ces fonctions, il existe d'autres mécanismes d'approvisionnement pour répondre aux besoins du Canada. La portée des rôles et des profils qui se trouvent dans les ressources et les catégories de l'énoncé du défi est délibérément choisie pour répondre à l'énoncé du problème, et non à chaque rôle concevable dans une multitude de disciplines technologiques.

Theme: Managed Services

Ce que nous avons entendu - 2

L'an dernier, lors des IAP individuelles au milieu de 2021 et, plus récemment, lors des IAP individuelles en février 2022 pour les Services professionnels, nous avons observé des présentations de fournisseurs concernant les services gérés pour l'infrastructure de TI et l'ARP en tant que service.

Observations de SPC - 2

Le responsable technique et les équipes responsables de l'approvisionnement agile saisiront cette occasion pour répondre et clarifier. En ce qui concerne les services gérés pour l'infrastructure de TI, le mandat de Services partagés Canada est le suivant : « Nous offrons des services de TI modernes, sécurisés et fiables pour permettre aux organismes fédéraux d'offrir des programmes et des services numériques qui répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. » y compris l'hébergement de serveurs du GC en nuage et sur place. Le présent énoncé du problème de l'énoncé de défi ne vise pas l'infrastructure de TI.

En ce qui concerne l'infrastructure de TI, les politiques du Canada et le déploiement des solutions de l'ARP, le responsable technique travaille à simplifier l'adoption des solutions de l'ARP pour les ministères du GC avec les secteurs de service de SPC en collaboration avec l'Architecture d'entreprise et la Sécurité d'entreprise. Dans un proche avenir, la Direction générale du dirigeant principal de la technologie de SPC sera en mesure de fournir des conseils à nos ministères partenaires autonomes pour qu'ils remplissent leur propre « [autorisation d'exploitation](#) » (AE). L'objectif du responsable



technique dans le cadre de cette initiative interne est de permettre et de simplifier numériquement ce processus pour les ministères partenaires en collaboration avec les fournisseurs de solutions.

Plus récemment, en ce qui concerne « l'ARP en tant que service », ce concept n'est pas l'objectif de l'énoncé du défi de l'ARP. L'énoncé du problème est le suivant : « Le Canada manque de connaissances, d'expérience et de capacité en automatisation robotisée des processus pour automatiser les processus opérationnels et d'autres tâches administratives » Par conséquent, le Canada ne cherche pas à externaliser toutes les questions liées à la technologie et aux compétences de l'ARP, mais plutôt à améliorer les compétences des employés et des organisations dans l'espace de l'ARP.

Thème : Décrivez comment les deux sollicitations interagissent.

Ce que nous avons entendu - 3

Comment utilisons-nous les deux affiches de SPDOC sur Achats et ventes?

Observations de SPC - 3

SPC a émis deux SPDOC non obligatoires, connexes, mais non dépendantes. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas directement liés ou que les ministères sont tenus de les utiliser. Il s'agit notamment de la SPDOC pour la solution de l'ARP et du présent SPDOC pour les services professionnels de l'ARP. À l'origine, la solution de l'ARP et les services professionnels étaient regroupés en un seul SPDOC, mais les deux composantes ont été séparées selon les commentaires antérieurs de la collectivité des fournisseurs.

Voici un scénario dans lequel les deux affiches interagissent :

- Le ministère A a moins d'expérience en ARP ou n'a aucune expérience en ARP
 - Le ministère A souhaite commencer par déterminer ses besoins. Ils pourraient utiliser le segment de travail 1 dans la SPDOC des Services professionnels pour cerner les besoins et les possibilités.
 - Le ministère A pourrait demander une validation de principe de la SPDOC des Services professionnels pour déterminer la solution qui répond aux besoins du client et obtenir la solution sur les licences d'essai de plateforme de la SPDOC de la solution.
 - Le ministère A pourrait être enclin à établir un centre d'excellence (CE) interne de l'ARP, qui est le segment de travail 6, ou à préparer l'infrastructure de son ministère dans le segment de travail 3.

Bien que certains des éléments puissent changer en fonction de la maturité d'une organisation, l'esprit des activités, des livrables et des segments de travail peut être utilisé en ordre non séquentiel ou selon une approche modulaire. Les ministères peuvent utiliser les segments de travail de l'un ou l'autre des SPDOC, les deux, ou ni un ni l'autre pour satisfaire aux exigences liées à l'ARP.



Thème : Les mots « peuvent comprendre »

Ce que nous avons entendu - 4

Nous avons reçu des commentaires sur les produits livrables et les activités pour chaque segment de travail. Nous avons entendu des préoccupations ou des commentaires au sujet des produits livrables et des activités indiqués.

Observations de SPC - 4

SPC a intégré bon nombre des changements et des ajouts suggérés par l'industrie dans les séances individuelles et les réponses au sondage.

Le contenu des champs de travail traite de façon générale des activités qui peuvent être demandées dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Au moment de la commande subséquente, le ministère qui émet la commande subséquente précisera le type de travail et précisera les résultats et les activités nécessaires pour répondre à ses besoins.

SPC a intégré les commentaires des fournisseurs concernant les activités manquantes, mais la liste des tâches par champ de travail n'est pas exhaustive et peut être élaborée au moment de la commande subséquente.

Ce véhicule doit être utilisé par plusieurs ministères. Les différents ministères en seront à diverses étapes de la maturité de l'ARP; par conséquent, il s'agit d'un cadre et la nature non exhaustive des activités décrites donne la souplesse nécessaire pour détailler davantage les rôles au moment de la commande subséquente et permettre aux fournisseurs d'offrir le meilleur rapport qualité-prix au Canada.